MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

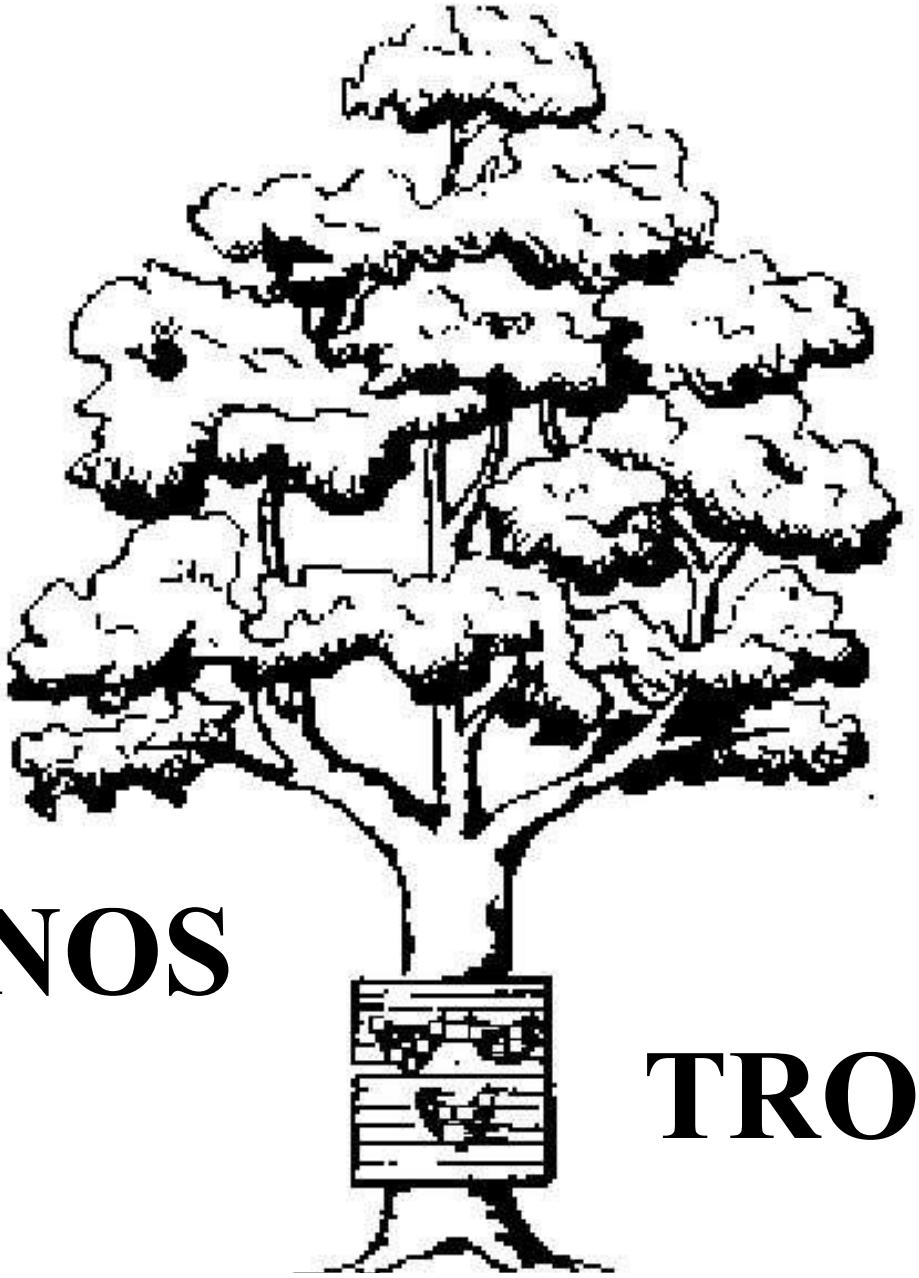

NOS TROIS BRANCHES

Fougères – Mayenne

Mortagne – Vendée – Mauges

Mortagne – Courlay - Moncoutant

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

N° 78 – Décembre 2013

Chers Cousins et Cousines

Au 29 Juin 2014 au Puy du Fou !

N'oubliez pas la date de notre prochaine Assemblée générale au Puy du Fou organisée par la Branche MVM: vous trouverez dans ce bulletin tous les informations nécessaires.

- Le 19Août 2013, Claude Maupillier, Pierre Maupilier, Claude Maupilé et moi-même sommes allés voir les responsables du Puy du Fou afin d'organiser notre Assemblée Générale du 29 Juin 2014. Nous avons eu un accueil remarquable et nos interlocuteurs ont tout fait pour aider Nos Trois Branches. Qu'ils en soient remerciés très chaleureusement.

Le château du Puy du Fou® étant dédié à un nouveau spectacle à partir de 2014, il ne nous sera plus possible de tenir notre réunion dans son enceinte. L'Association du Puy du Fou® nous propose de nous accueillir dans la salle des Auriges dans l'hôtel Gallo-Romain.

L'Association du Puy du Fou® nous réserve un tarif préférentiel pour la Cinescénie et le grand parc ; ce tarif est applicable uniquement pour ceux qui assisteront à l'A.G. du Dimanche et qui déjeuneront.

Pour la Cinescénie, les places attribuées aux membres de notre famille qui voudront participer au spectacle seront en sièges individuels et dans la tribune centrale.

- Assemblée Générale de Dompierre du Chemin

  Le 30 Juin 2013 a eu lieu l'Assemblée Générale organisée de façon remarquable par la branche MF à Dompierre du Chemin. Le nombre de participants était légèrement en baisse par rapport à l'Assemblée précédente ce qui confirme malheureusement la tendance actuelle qui voit le nombre d'adhérents et de participants aux réunions diminuer inexorablement. Je tiens à vivement remercier Constant Maupilet pour sa participation financière à l'animation "P'titBeunoi" : le professionnel a fait un spectacle très drôle durant le repas qui a ravi l'assistance. C'était une excellente idée qui mérite sans nul doute d'être renouvelée.

- Renouvellement du C.A

  Lors de l'Assemblée Générale, il a été procédé au renouvellement du C.A comme l'exige les statuts de l'Association. En absence de candidats, le C.A précédent a été entièrement reconduit. Je rappelle les termes de mon éditorial précédent :

  Si vous vous voulez aider au développement de l'Association, n'hésitez pas à vous manifester. Toutes les idées et participations sont les bienvenues. En effet, la moyenne d'âge des adhérents est assez élevée et il faut envisager une "relève" si on souhaite que l'Association perdure.

  Nous devons tous poursuivre l'œuvre de Maurice Maupilier commencée il y a maintenant presque 40 ans et continuer à faire vivre notre Association que ce soit par le paiement régulier de la cotisation, la rédaction d'articles pour le bulletin ou le site Internet, la participation aux Assemblées Générales…

- Le site Internet de notre Association a fait peau neuve : il est désormais plus clair, plus accueillant mais toujours aussi intéressant. Je vous encourage vivement à le visiter et à nous faire toutes remarques visant à l'améliorer (si c'est encore possible !) Je suis sûr que vous vous joindrez à moi pour adresser tous nos remerciements et félicitations pour le travail accompli à nos deux responsables du site : Andreas Rauhut et Jean-Yves Mainguet.

  Je vous rappelle si besoin est l'adresse du site : http://www.maupilier-nos-trois-branches.com/. Taper « Nos Trois Branches » dans la page d'accueil de Google marche aussi très bien et c'est plus facile !

- En ayant une pensée pour Maurice, pour tous ceux qui nous ont quittés en 2013 ou qui souffrent de maladie, je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous redis :

Au 29 Juin 2014 au Puy du Fou et Bonnes Fêtes !

Jacques MAUPILIER

Compte-rendu Assemblée Générale du 30 juin 2013

Après un accueil chaleureux de nos cousins de MAYENNE- FOUGÈRES qui organisaient cette A.G. Chacun étant passé devant le photographe, Constant MAUPILET, Vice-président de la branche M.F. ouvre cette séance :

Allocution de Bienvenue

L'Association « Nos Trois Branches » vous souhaite la bienvenue à Dompierre du Chemin où la branche Mayenne-Fougères est bien représentée par les MAUPILE… dont, ici présent, le premier magistrat Joël Maupilé.

Merci à tous et tout particulièrement à ceux qui ont fait le déplacement de plusieurs kilomètres et pour certains de centaines de kilomètres.

Certaines personnes n'ont pu faire le déplacement pour de multiples raisons… Santé, éloignement, autres rendez-vous programmés… se sont excusées auprès de l'association soit par courrier, appels téléphoniques, mails etc…. :

Bernard MAUPILIER, Micheline MAUPILLIER, Françoise LEDUC, Jacques BERHAULT, Lionel MAUPILER, Odile DAUGY-BOULARD, Anne FERRON, Michel TORCHE, Bertrand MAUPILE, Alexandre BELLIER, Joceline MAUCLAIR née GUEROT, Yvonne VINSONNEAU, Jean-François TROUVE….plus les appels téléphoniques non relevés.

La Branche MF souhaite à tous de passer une agréable journée à Dompierre aux Portes de la Bretagne.

Constant MAUPILET

Il passe la parole Joël MAUPILÉ, maire de Dompierre du Chemin qui nous présente sa commune et nous nvite à visiter la salle de sport et son mur d'escalade à l'issue du repas.

Pierre-Marie DUBOIS notre Secrétaire Général qui nous décline l'ordre du jour.

Notre Président remercie les participants pour leur implication et insiste sur l'importance et la difficulté de pérenniser notre Association.

Allocution du Vice-Président Mayenne-Fougères

Cousines et Cousins encore merci pour votre présence et pour votre attention que vous portez à l'Assemblée Générale de Nos Trois Branches
200 en 1982 - 70 présents aujourd'hui quel chemin parcouru depuis plus de 30 ans.
Merci encore à toutes celles ou ceux qui ont la volonté et le souhait que cette Association crée par Maurice reste debout. Il nous a quitté en laissant ce message d'espoir à nous tous ici présents pour la pérenniser.
En avons-nous la volonté ??? Certains en doute ! Pourquoi ce doute ? Nous sommes trop âgés, trop jeunes..

Trop âgés ; je ne le pense pas ; regardons autour de nous.
Nous sommes ici présents nous y croyons.
Alors communiquons avec nos proches pour leur faire savoir que nos ascendants, notre famille auront à cœur de connaitre dans les années futures leurs affiliations.

Trop jeunes ; non pourquoi le dire
Avons-nous, les plus âgés, fait l'effort de les intéresser, de les motiver ? Peut-être que non ? Alors

utilisons les moyens qui les intéressent pour les motiver.

Internet nous avons déjà un site : www.maupilier-nos-trois-branches.com
Que pouvons-nous faire pour le rendre plus attractif et plus convivial ???

Les réseaux sociaux : S.M.S, facebook, Twitter. C'est au Conseil d'administration d'en décider.

Les jeunes utilisent et ne pense que "ça" pour communiquer. Nous devons tous y réfléchir et donner notre avis. Pourquoi par un questionnaire anonyme ??? Et que le C.A. prenne les bonnes décisions.

Nous sommes tous des Maupillé Maupilier… Soyons optimistes nous saurons nous mobiliser pour que perdure notre Association. N'est-il pas agréable de se retrouver pour partager, raconter s'émouvoir des années passées dans un contexte où tous avons la même envie de vivre de bons moments dans la grande famille des Maupillier, Maupilier, Maupilé, Maupilet, Maupiler… et tous les affiliés.

D'avance je vous remercie pour votre dévouement et votre disponibilité.

Merci de votre attention et Bonne journée à tous.

Constant MAUPILET

Claude MAUPILLIER après son intervention en tant que Vice-Pésident M.V.M. nous fait part de la situation financière et nous informe qu'il n'y a aucune nouveauté concernant le fonds tout en précisant qu'il continue d'y déposer bulletins, additifs et autres écrits concernant notre grande famille.

Le moment est venu de passer à l'élection des nouveaux membres du C.A. (membres sortants : Jacques MAUPILLIER, Pierre-Marie DUBOIS, Marie-Antoinette DUBOIS, Claude MAUPILLIER). Pas de nouveaux candidats volontaires, les membres sortants sont réélus.

La séance est levée aux alentours de 12 heures, pendant le repas un conteur local "P'titBeunoi" assure l'animation ; ce furent deux bonnes heures de rire.

Le soleil s'étant invité à Dompierre du Chemin, ceux qui souhaite en profiter se rendent à la salle de sport à pied d'autres prennent la voiture.

A notre retour, il est déjà l'heure de penser à se quitter mais pas sans avoir pris le pot de l'amitié au son du chant des "Maupilier" et se disant à **l'année prochaine au Puy du Fou le 29 juin 2014.**

Participation du club de généalogie de Fougères

L'assemblée générale de NOS TROIS BRANCHES s'est déroulée cette année à Dompierre du Chemin comme en 2004. Nous avons été reçus par notre cousin Joël MAUPILE, maire de cette commune. Ce joli petit village situé entre Fougères et Vitré là où situe le Saut Roland bien connu des passionnés et amateurs d'escalade.

Ce fut une belle journée, comme d'habitude, qui est passée trop vite. Une journée de retrouvailles pour certains ou de nouvelles rencontres pour ceux qui sont venus à leur première réunion de Nos Trois Branches.

C'est grâce à Internet et généanet (site de généalogie) que nous avons fait connaissance avec Bernard MAUPILE et sa famille, Michel Dubois et sa femme. Ces derniers habitent Avranches dans la Manche (50), je les avais rencontré au mois de mars à Fougères lors des cousinages que nous organisons avec mon club de généalogie de Fougères.

Cette journée fut aussi une occasion de mettre à jour certaines branches avec les fiches individuelles qui nous ont été remises. J'avais affiché toutes les branches avec l'aide de mes collègues du cercle de Fougères soit 12 différentes, elles ont participé à "la décoration" en séparant la salle en côté réunion et côté repas. Nous avions mis aussi plusieurs panneaux qui expliquant la généalogie.

Cette année, on a voulu que les personnes présentes de la branche Mayenne Fougères repartent avec une partie de

leur généalogie avec les photos qui ont été prises dans la matinée. Pendant la prestation de "PTIT BEUNOI", un conteur local, qui est venu animer notre après-midi, j'ai inséré les photos dans le logiciel de généalogie afin d'imprimer une liste de descendance (modèle pages 6 et 7) que j'ai remis à certaines personnes.

Cette journée, organisée par toute l'équipe de Constant notre vice-président, a été, bien sûr, une réussite (installation de la salle décoration des tables, restauration…). Les MAUPILE de la branche Mayenne Fougères forment une bonne et grande équipe.

Nous voici déjà fin 2013, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine le 29 juin au PUY DU FOU.

Olivier MAUPILÉ
14 bis rue de Bretagne - 53320 ST CYR LE GRAVELAIS
02 43 68 29 75

Dompierre Les cousinades Maupilé Maupillet

L'association « Nos Trois Branches » a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes. Cette année, c'est la branche Mayenne Fougères qui en était l'organisatrice. Maupilé, Maupillet ou encore Maupilier se sont ainsi retrouvés. L'association a été fondée en 1982 au Puy du Fou par le Père Maurice Maupilier. Son neveu et président de l'association Jacques Maupilier était d'ailleurs présent à la réunion. Joël Maupilé, maire de Dompierre, était également présent. Pour cette journée, trente-cinq mètres de généalogie ont été affichés avec trois mille cinq cent cinquante-trois noms. L'association de Fougères Mayenne travaille en partenariat avec le Cercle Généalogique de Fougères.

Solution des mots croisés de la page 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	R	E	V	A	R	I	C	A	T	E	U	R	S	■
2	R	O	U	E	R	I	E	■	R	■	M	■	A	I	C
3	E	U	E	S	■	Z	N	■	E	M	B	E	L	L	I
4	L	E	S	T	E	■	A	T	T	R	A	P	E	■	E
5	E	■	■	O	N	T	■	S	E	P	■	L	■	■	U
6	V	A	I	N	C	R	E	■	S	■	F	U	R	A	X
7	E	C	■	■	O	U	I	R	■	■	■	C	I	L	■
8	M	A	I	T	R	E	M	A	R	E	C	H	A	L	■
9	E	R	S	■	E	L	■	T	O	R	E	A	D	O	R
10	N	I	S	■	■	L	I	A	M	E	S	■	■	■	A
11	T	A	U	P	I	E	R	■	E	■	■	E	P	O	I
12	S	T	E	R	E	■	■	C	O	F	F	R	E	T	■
13	■	R	■	I	■	O	L	A	■	R	U	■	O	I	E
14	R	E	T	A	B	L	I	S	S	E	M	E	N	T	S
15	A	S	E	■	A	T	T	E	N	T	A	T	■	E	T

BRANCHE PRINCIPALE

I **Louis MAUPILE**, fils de François (1838-1923) et Emilie FOUQUET (1851-1916), né à Chapelle-Janson le 23.01.1894, décédé à Luitré le 11.05.1953.

Il s'est marié le 29.11.1922 à La Chapelle-Janson avec **Anne CARRE**, née à La Chapelle-Janson le 01.08.1891, décédée à Luitré le 24.12.1966, d'où :

1) **Louis MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 07.09.1923, décédé à Fougères le 28.10.2009.

2) **Anne MAUPILE** *Auteur de la BRANCHE AÎNÉE qui suivra.*

3) **Marie MAUPILE**, née à Chapelle-Janson le 07.01.1926, décédée à Parigné le 30.07.1998.

4) **Joseph MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 15.03.1927, décédé à Dompierre-du-Chemin le 16.06.2007.

5) **Jean MAUPILE** *Auteur de la BRANCHE CADETTE qui suivra.*

6) **Constant MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 27.12.1929, y décédé le 06.02.1930.

7) **Fernand MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 22.04.1932, y décédé le 14.04.1933.

8) **Marcel MAUPILE** *Auteur de la BRANCHE BENJAMINE qui suivra.*

9) **André MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 21.10.1935, y décédé le 24.12.1935.

BRANCHE AÎNÉE

II **Anne MAUPILE**, née à Chapelle-Janson le 19.01.1925, y décédée le 31.12.2007.

Elle s'est mariée le 26.08.1967 à Luitré avec **Roger DERTIER**, né en 1927, décédé à La Baconnière le 02.10.2005, d'où :

1) **Marie DERTIER** *Qui suit en III.*

2) **Christophe DERTIER**, né à Fougères le 29.12.1969.

III **Marie DERTIER**, née à Fougères le 02.09.1954.

Elle s'est mariée le 27.04.1973 à Fougères avec **Gérard LEBLANC**, né à Parcé le 13.01.1951, d'où :

1) **Rachel LEBLANC**, née à Fougères le 11.12.1977. Elle s'est mariée le 04.06.2005 à Chapelle-Janson avec **Ronald MÉRET**, né à Fougères le 15.03.1976, d'où :

a) **Lilwenn MÉRET**, née à Rennes le 22.09.2006.

b) **Aélys MÉRET**, née à Rennes le 20.11.2008.

2) **Sabrina LEBLANC**, née à Fougères le 12.08.1981.

Elle s'est unie avec **Jean-Marie BEAUCÉ**, né le 01.10.1976, d'où :

a) **Maêlle BEAUCÉ**, née à Fougères le 01.08.2008.

b) **Lalie BEAUCÉ**, née à Fougères le 09.04.2012.

3) **Jérémy LEBLANC**, né à Fougères le 07.07.1988.

BRANCHE CADETTE

Jean MAUPILE

Monique GERAY

II **Jean MAUPILE**, chauffeur, né à Chapelle-Janson le 21.06.1928, décédé au Loroux le 01.02.2011, inhumé dans la même localité le surlendemain.

Il s'est marié le 27.06.1959 à Fougères avec **Monique GERAY**, commerçante café épicerie, cuisinière, née à Chapelle-Janson le 05.07.1936, d'où :

Patrick MAUPILE

1) **Patrick MAUPILE**, patissier, né à Fougères le 26.02.1961.

Laurent MAUPILE

Delphine OYER

2) **Laurent MAUPILE**, boucher charcutier, né à Fougères le 30.03.1965.
Il s'est marié le 05.09.1992 au Loroux avec **Delphine OYER**, comptable, née à Fougères le 30.09.1970, d'où :

Aurélie MAUPILE

a) **Aurélie MAUPILE**, née à Fougères le 11.09.1995.

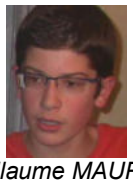

Guillaume MAUPILE

b) **Guillaume MAUPILE**, né à Fougères le 06.03.1998.

Olivier MAUPILE

3) **Olivier MAUPILE**, menuisier ébéniste, né à Fougères le 19.07.1968.

BRANCHE BENJAMINE

II **Marcel MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 23.06.1933.

Il s'est marié le 21.02.1957 à La Chapelle-Janson avec **Marcelle DALIGAULT**, née à Chapelle-Janson le 27.02.1935, d'où :

1) **Alain MAUPILE** *Qui suit en III.*

Rémi MAUPILE

Jocelyne LEGAY

2) **Rémi MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 04.11.1960.
Il s'est marié avec **Jocelyne LEGAY**, née à Fougères le 05.06.1960, d'où :

a) **David MAUPILE**, né à Fougères le 19.09.1986.
Il s'est uni avec **Marina HUBERT**, née le 14.07.1986.

b) **Céline MAUPILE**, né à Vitré le 07.11.1988.
Il s'est uni avec **Mathieu LEFEUVRE**, née à Fougères le 05.08.1987.

3) **Vincent MAUPILE** *Auteur de la sous-branche issue des MOUAZE qui suivra.*

4) **Marie MAUPILE**, née à Chapelle-Janson le 27.02.1964.
Elle s'est mariée le 05.04.1986 avec **Pascal MONTEMBAULT**, né à Chapelle-Janson le 26.05.1963, d'où :

a) **Thibault MONTEMBAULT**, né le 27.11.1987.

b) **Leslie MONTEMBAULT**, née le 06.08.1991.

Alain MAUPILE

Léa BRASSET

III **Alain MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 30.01.1958.

Il s'est marié le 07.07.1979 à Beaucé avec **Léa BRASSET**, née à Beaucé le 03.05.1960, d'où :

1) **Jérome MAUPILE**, né à Fougères le 12.04.1981.
Il s'est marié le 13.09.2008 à Javené avec **Élodie GAUDIN**, née à Fougères le 28.05.1985, d'où :

a) **Hailey MAUPILE**, née à Auxerre le 29.08.2007.

b) **Nohan MAUPILE**, né à Auxerre le 02.03.2010.

2) **Samuel MAUPILE**, né à Fougères le 07.10.1982.
Il s'est uni avec **Valérie LARVOR**, née à Douarnenez le 10.02.1982, d'où :

a) **Caitline MAUPILE**, née à Versailles le 08.07.2008.

b) **Kendall MAUPILE**, né à Saint-Grégoire le 22.02.2011.

SOUS-BRANCHE ISSUE DES MOUAZE

III **Vincent MAUPILE**, né à Chapelle-Janson le 19.05.1962.

Il s'est marié le 23.06.1984 à Rimou avec **Catherine MOUAZE**, née à Rimou le 17.02.1965, d'où :

1) **Marina MAUPILE**, née à Fougères le 01.12.1984.
Elle s'est mariée le 05.07.2008 à Fougères avec **Yannick GUÉRIN**, né à Fougères le 12.08.1982, d'où :

a) **Mériadec GUÉRIN**, né à Fougères le 04.05.2009.

2) **Anne MAUPILE**, née à Fougères le 02.08.1991.

3) **Morgane MAUPILE**, née à Fougères le 04.06.1996.

©°°····°°©

§o--o§

ORGANIGRAMME

Président
Jacques MAUPILIER

Vice-Présidents
M.V.M. : Claude MAUPILLIER
M.F. : Constant MAUPILET
M.C.M. : Jean-François TROUVÉ

Secrétaire
Marie-Antoinette DUBOIS

Secrétaire Général
Pierre-Marie DUBOIS

Trésorier
Claude MAUPILLIER

Trésorier-Adjoint
Monique MAUPILLIER

Membres C.A.
Anne GUILLEMET
Rémi LECOMTE
Jean-Yves MAINGUET
Claude MAUPILÉ
Raymond MAUPILÉ
Michel MAUPILET
Marie-Élisabeth PIGEYRE
Frédéric RICHARD-MAUPILLIER
Isabelle SOURCEAU-DAUTRY

Responsable Site Internet
Jean-Yves MAINGUET

Responsables Bulletin
Cl. et Monique MAUPILLIER
P.-M. et M.A. DUBOIS

Responsable Fonds MAUPILIER
Claude MAUPILLIER

CHERCHEURS

Jean-Yves MAINGUET	**MVM**
Olivier MAUPILÉ	**MF**
Raymond MAUPILÉ	**MF**
Laurent MAUPILER	**MF**
Andréas RAUHUT	**MF**
Frédéric RICHARD-MAUPILLIER	**MVM**
Jean-François TROUVÉ	**MCM**

Compte rendu CA du 26 octobre 2013

Notre CA d'automne s'est tenu aux Herbiers (Vendée) en présence de Jacques Maupilier (notre Président), Claude Maupillier (Vice-Président M.V.M et Trésorier), Monique Maupillier (trésorière adjointe), Pierre-Marie Dubois (Secrétaire Général), Marie Antoinette Dubois (secrétaire), Rémi Lecomte, Marie Élizabeth Pigeyre, Jean-Yves Mainguet, Michel Maupilet, Claude Mauplilé, Anne Guillemet.

Constant Maupilet, Jean-François Trouvé, Frédéric Richard-Maupillier et Raymond Maupilé s'étaient excusés.

Notre Secrétaire général ouvre la séance vers 10h30 en souhaitant la bienvenue à tous et en déclinant l'ordre du jour puis passe la parole à notre Président qui laissera notre trésorier exposer un bilan de l'AG du 30 juin 2013 à Dompierre du Chemin, nous faire un point de situation de nos finances, nous dire un mot du fonds et nous annoncer « *comme prévu j'assurerai l'organisation, l'A.G. de 2014…j'étais bien décidé à céder le relai à un M.V.M. moins âgé* (déjà annoncé en 2012 à Magné)*,… en l'absence totale, à ce jour, de candidatures, je pense que je tenterai de persévérer jusqu'au début de ma mort !* »

Jacques, après avoir exprimé ses remerciements à toute la branche M.F. pour leur investissement dans l'organisation de l'A.G. de Dompierre du Chemin, convient que, dès aujourd'hui, il faut préparer l'**A.G. 2014 qui aura lieu le 29 juin au Puy du Fou** et que de ce fait l'essentiel de notre journée y sera consacré. Déjà en août accompagné de Claude Maupillier, Claude Maupilé, Pierre Maupilier, il a rencontré les responsables du Puy du Fou pour la faisabilité, les conditions, les contraintes…

Claude commence par remercier chaleureusement Constant (Vice-Président M.F.) et Marie-Noëlle son épouse ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée pour le plus grand plaisir des 65 participants.

Il « *rappelle que nous, j'entends par nous, le Président, les Vice-Présidents, les membres du C.A. et tous les membres de l'Association) devons poursuivre l'œuvre entreprise par* ***Maurice*** *il y a pratiquement 40 ans et continuer à faire vivre notre Association, aussi bien à travers le papier que par les ondes électroniques ; pour appuyer mon propos, je citerai Sénèque, philosophe latin du 1er siècle, dans ses Lettres à Lucilius :* ***« La vie est une pièce de théâtre ; ce qui importe n'est pas qu'elle soit longue mais qu'elle soit bien jouée ».*** ».

Claude nous communique la situation financière de notre Association :

- Numéraire : …….623,57 €
- Compte épargne : …… 2 672,93 €
- Compte courant : ……. 1 469,43 €.

Quant au fonds pas d'évolution récentes, Claude continue d'envoyer les bulletins et leurs additifs ainsi que les publications relatives à notre grande famille écrites à partir d'autres sources d'Archives départementales que la Vendée sinon elles ne sont pas prises en compte.

C'est ensuite Jean-Yves qui nous fait part des évolutions importantes apportées au site, notamment un accès simplifié afin de le rendre plus attractif. Il en profite pour remercier, au nom de tous, Andreas pour son investissement dans le bon fonctionnement et les améliorations apportées au site depuis sa création.

Claude Maupilé nous apporte de nombreuses précisions sur l'organisation de la journée du 29 juin 2014. Vous en trouverez l'essentiel dans le feuillet joint à ce bulletin. Ce feuillet contient également la **fiche d'inscription et de réservations à compléter, découper et retourner avant le 31 mars 2014** selon les indications données.

Bien entendu ceux qui souhaitent des hébergements gèrent eux-mêmes, il leur est conseillé de ne pas trop tarder en raison de l'affluence.

Plus de détails sur le programme de la journée vous seront communiqués avec le prochain bulletin, cependant si vous avez besoin de précisions supplémentaires pour votre fiche vous pouvez contacter un des membres du C.A. dont les coordonnées sont à la dernière page de ce bulletin.

La séance est levée aux environs de 16 heures.

Date du prochain C.A. :

Samedi 5 avril 2014

Il se déroulera aux HERBIERS (85).

Marie Antoinette DUBOIS

DOCUMENTS CONCERNANT LES DEUX « *MOPILLIER* » CHIRURGIENS

(pages 11 à 18 de ce bulletin)

Les membres de « *Nos Trois Branches* » connaissent bien les « *Mopillier* » chirurgiens, l'aîné et Raphaël.

Dans le cadre de mes recherches, je joins quatre documents les concernant :

- Maupillier Raphaël (orthographié tel quel), assiste le 2 mars 1768 à l'opération de la Taille sur le sieur Serouge, Maître Pâtissier à Paris, âgé de 72 ans. Il signe le certificat attestant sa présence à l'opération (Journal des sçavans de 1744) ;

- Réponse de Mopillier l'ainé ancien Chirurgien-Major de la Compagnie des Indes faisait suite à une demande d'une dame sur les principes et les causes de la douleur (Journal des sçavans de 1744) ;

- Lettre de Mopillier l'ainé adressée à Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes sur un projet de traitement du scorbut, maladie qui ravageait à l'époque les équipages des navires lors des longs voyages (Mercure de France de 1749) ;

- Communication faite par l'Académie Royale de Médecine, par le Docteur Souberbielle sur l'invention de la taille bilatérale dans sa séance du 28 mars 1829. Mopillier a critiqué cette opération dans un article intitulé : « *Observation d'un chirurgien de province sur la taille appelée méthode de Raw » (Journal général de Médecine de Juin 1828).*

Voilà quelques documents pour enrichir nos connaissances et compléter le fonds « *Maupillier* ».

Daniel RICHARD-MAUPILLIER
(Branche M.V.M.)

Histoire de la maladie et de ses suites …

Pour faire suite à l'article de Frédéric Richard-Maupillier (paru page 28 dans le bulletin n° 76/2012) : « *Raphaël Maupillier et l'opération du sieur Serouge en avril 1768* », j'ai cru bon de recopier la totalité de l'article afin de donner aux adhérents de Nos Trois Branches un éclaircissement complet sur cette affaire.

Histoire de la maladie et de ses suites du sieur Serouge, Maître Pâtissier à Paris, âgé de soixante et douze ans, attaqué de la pierre[1] ; avec quelques observations sur des notes insérées au bas d'un écrit imprimé, qui a pour titre : « *Mémoire du sieur le Cat, chirurgien à Rouen, contre le sieur Dagest, chirurgien Major»* - Imprimé chez Gueffier, à Paris 13°, in -4.

Le malade dont la petite Brochure qui nous annonçons contient l'histoire, avoir la pierre depuis huit ans, avec des accidents cruels, c'étoit un de ces infortunés auxquels de longues souffrances ont, pour ainsi dire, donné la mort avant qu'on leur fasse une opération et à laquelle on ne consent qu'en cédant aux insistances qu'ils font pour être délivrés d'un état qu'ils trouvent pire que la mort même. Celui-ci n'a survécu que quatre heures à celle qui lui a été faite le deux Mars de la présente année (1768) par le célèbre Frère Côme.

Les improbateurs du Lithotome[2] caché qui reprochent sans fondement à cet instrument d'occasionner des hémorrhagies, dont plusieurs taillés prirent en peu de tems, ayant eu connoissance de la mort prompte de celui-ci, n'ont pas manqué de supposer qu'il étoit mort d'hémorrhagie, et ont inséré dans le petit écrit cité au titre de celui-ci la note suivante : « *Le 2 Mars 1768 a huit heures du matin, l'Auteur du Lithotome caché a fait avec son instrument, l'opération de la taille au sieur Serouge, Maître Pâtissier à Paris, rue Gallande, après l'avoir préparé pendant deux mois ; cette opération s'est faite en présence de plusieurs Chirurgiens de l'Académie, a été suivie d'une hémorrhagie, et le pierreux est mort à midi ».*

A cette imputation l'Auteur de la Brochure que nous annonçons, répond par le Certificat suivant : « *Nous Médecin, et Chirurgien consultans, assistans, et présens à l'opération de la taille faite le deux du m*ois *de Mars 1768, entre sept et huit heures du matin au sieur Serouge, Maître Pâtissier à Paris, âgé de 72 ans, et totalement dans un état de langueur : attestons à tous qu'il appartiendra, qu'il ne parut aucune effusion de sang, pendant ni après l'opération, tant sur la table que dans son lit, pendant tout le tems que nous fîmes présens , pas davantage que si l'opération eût été pratiquée sur un sujet mort de la veille ; et que les lèvres de la plaie nous parurent aussi pâles que des chairs mortes, pendant tout le tems que dura l'opération ; phénomène qu'aucun de nous n'avoit encore vû dans les sujets vivans. A Paris ce 4 avril 1768 et bas est écrit :*

« Paris, Médecin ordinaire du malade, certifie et atteste comme très vrai, ce qui est énoncé dans le Certificat ci-dessus, ainsi que tout ce qui est dit dans le Mémoire du Frère Côme, sur le fait de la maladie et de l'opération du sieur Serouge, Menjon, ancien Prévôt du Collège et Académie Royale de Chirurgie, Fréchou, Chirurgien, Marges, Chirurgien, ***Maupillier****, Chirurgien, Merlin, Maître en Chirurgie au Fauxbourg La Guillotière à Lyon, Toipsel, Chirurgien.*

Un Certificat comme celui-ci, signé de sept témoins, dont un seul est de l'Académie de S. Côme, nous dispense de faire aucune réflexion sur la note qui y a donné lieu ; nous ajouterons seulement qu'il s'agit dans le reste de la Brochure d'une comparaison de la méthode de tailler du frère Côme avec celle de M. le Cat ; ce dernier avoit avancé dans un assez gros Ouvrage composé contre le Lithotome caché : *« Que le meilleure de toutes les méthodes de tailler sera seulement celle par laquelle il mourra moins de sujets* » ; on le prend ici au mot ; sur cette proposition évidente par elle-même, et d'après des relevés qu'on donne comme très exacts, on assure qu'il meurt environ un quart des taillés par la méthode du Lithotomiste de Rouen, et à peine un treizième de ceux qui le font par le Lithotome caché.

Lettre sur la Lithotomie pour prouver la supériorité du Lithotome caché pour l'opération de la taille, sur tous les autres instruments qui ont été proposés à ce jour ; lesquelles contiennent plusieurs observations très-essentielles à la Chirurgie, et en particulier à l'opération de la taille. Par M. Chastanet, ancien Chirurgien, Aide-

---

[1] Maladie de la pierre : calculs dans les reins ou la vessie.

[2] Lithotome : Instrument avec lequel on coupait et on divisait la pierre dans la vessie, afin de l'extraire.

Major des camps et Armées du Roi, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien Aide-Major, des hôpitaux Militaires, et Maître en Chirurgie à Lille en Flandre. A Londres et se trouve à Paris chez d'Houry, Imprimeur – Librairie de Monseigneur le Duc d'Orléans, rue de la Vieille- Bouchlerie. 1768. in-8° de 199 pages.

Cette Brochure contient trois lettres, dont les deux premières avoit déjà paru. Comme l'édition en avoit été épuisée, l'Auteur a cru en publiant la troisième devoir faire imprimer les deux premières, d'autant plus, ajoute-t-il dans son Avertissement que le Public a paru lire avec plaisir la défense d'un instrument si universellement accueilli et qui mérite de l'être par une infinité de succès.

L'objet de ces Lettres et le même que celui de la Brochure précédente ; elles sont dirigées contre M. Vandergracht, Lithomotiste de la ville de Lille en Flandre, lequel a une méthode particulière de tailler, et est par conséquent improbateur du Lithotome caché. M. Chastanet qui taille fort heureusement par le moyen de cet instrument, repousse d'abord avec force les imputations de son adversaire, et ensuite l'attaque lui-même, en l'accablant de Certificats légalisés ; d'extraits mortuaires, de déclarations pardevant Notaires ; il paroit en résulter, que la vérité n'a pas toujours été respectée ou du moins assez soigneusement recherchée par M. Vandergracht, et qu'il périt un plus grand nombre de taillés par sa méthode que celle du Frère Côme. En mettant à part quelques expressions vives qu'entraînent presque toujours des discussions de cette nature, ces Lettres sont instructives, écrites avec chaleur et se font lire avec intérêt, parce qu'elles roulent sur un objet des plus important pour l'humanité.

Il est à préciser que le chirurgien *Mopilier* (cité dans le Journal des Sçavans de 1744 ainsi que d'autres documents) est orthographié ici « *Maupillier* ».

Le texte paru dans le Journal des Sçavans de septembre 1768, aux pages 686 à 688, a été recopié en respectant l'orthographe d'origine.

Daniel RICHARD-MAUPILLIER

- Lettre de MOPILLIER -

-Suite de la clef ou journal Historique sur les matières du tems de décembre 1747, tome LXII :

- Article IX : - On m'a remis la Lettre suivante, écrite par Mopillier l'aîné, autrefois Chirurgien des Hôpitaux du Roy, ancien Chirurgien Major de la Compagnie des Indes et Chirurgien juré reçu à Paris, demeurant à Angers. Elle pourra donner lieu à quelques pièces pour les Journaux suivans.

« Vous m'embarrassez beaucoup, Madame, en me demandant mon sentiment sur les principes et les causes de la douleur. Plusieurs Philosophes ont eu sur ce point de physique leurs systèmes particuliers et je ne suis pas un Auteur assez grave pour proposer des opinions nouvelles. J'obéis cependant, parce que je ne puis rien vous refuser. Je vais d'abord vous entretenir des sens ; en abrégeant le plus que je pourrai ce que de sçavans Physiciens en ont dit.

De tous les Sens, tant majeurs que mineurs, le toucher en est le pere, ou pour mieux dire, l'âme ; il nous donne la première idée des êtres, en nous prouvant leur existence, c'est par lui que nous distinguons les corps brutes des corps polis, les solides des fluides, l'humide du sec, le froid du chaud ; c'est par lui que nous apprenons à mesurer les distances, à estimer les formes, que nous goûtons les douceurs d'un sentiment exquis et ressentons les effets d'un sentiment douloureux, etc… Un récit effrayant, un spectre hideux, un désespoir violent, excitent une horripilation ou hérissent des poils : un raclement ou frottement que l'on fait sur une pelle, des pinces ou autres serrements causent une vibration douloureuse ou agacement aux dentx, quoique la cause n'en soit que médiate. Cela prouve que les sens sont liés et harmonisés avec l'imagination et l'entendement.

La vue, à l'exemple du toucher, nous fait estimer les distances et les formes, distinguer les corps brutes des corps polis, les solides des fluides, l'humide du sec, nous fait apercevoir les dangers et excite en nous la pitié et l'horreur etc… Elle parcourt dans un instant des espaces immenses, nous fait jouir de la diversité des couleurs et satisfait l'ame par mille décorations merveilleuses que la nature et l'art lui offrent continuellement.

L'ouie[3] est un sens qui contribue beaucoup au bonheur et aux chagrins de la vie et sa privation, de même que celle de la vûe, est une mort anticipée puisque c'est lui qui annone à l'ame la béatitude ou son malheur. Il nous procure en effet le plaisir d'entendre la voix et le son des instruments, celui de la conversation de sçavans et des personnes enjouées et entretient le commerce des langues, lorsqu'il a, la parole pour interprète. Quand quelqu'un a perdu accidentellement l'usage de l'ouie, la vûe, pour remplir les devoirs de la société des sens, y supplée obligeamment, en observant les divers mouvements des lèvres qui lui figurent les paroles, souvent même sans le secours de la voix ; c'est ce que l'on peut proprement appeler parler aux yeux et voir parler.

On doit aussi rapporter au toucher le sens du goût, qui peut être regardé comme l'organe propre à entretenir la vie animale. Les faveurs font son objet ; elles excitent quelquefois en lui un chatouillement agréable et d'autres fois elles produisent un effet contraire, soit par le préjugé de l'imagination, soit par le dérangement de l'organe. Les saveurs appliquées sur les houpes nerveuse de la langue, les frappent différemment, car la langue est l'organe principal du gout, qui prend toujours pour l'arbitre de ses sensations.

L'odorat annonce par une sensation flateuse les choses propres à notre conservation et à notre genre de vie ; il est de même propre à nous éloigner des odeurs qui pourroient nous être préjudiciables, car elles ne sont que des ébranlements, soit agréables, soit désagréables ou mixtes de ce sens, occasionnés par les particules ou molecules des différents corps odorans qui les frappent.

Les cinq Sens mineurs, qui sont le désir de la propagation, l'envie, ou pour mieux dire, la nécessité de boire, de manger et de satisfaire aux autres besoins de la vie sont indispensablement attachés à l'humanité et ils n'ont rien de plus méprisable, selon les Philosophes, que les autres sens, la nature de connoissant point la prédilection du caprice humain et l'homme, cet être si composé, est imparfait lorsque quelqu'un de ces sens lui manque. Le plus vil insecte ne cède en rien à l'homme dans la perfection de ses organes et la main qui l'a formé ne l'a pas méprisé.

L'odorat est celui des cinq sens majeurs qui peut être altéré ou supprimé avec moins de conséquence que les autres et le désir de la propagation est celui des cinq sens mineurs qui s'anéantit quelquefois avant la décomposition ou la ruine totale de la machine ; mais cela ne prouve qu'une imperfection des organes. Ne peut-on pas dire

---

[3] Voyez Pexcellent : Traité des Sons de M. le Cat – 2ème partie page 268, qui prétend que l'organe de l'ouie est plus parfait dans son genre que la vue ne l'est dans le sien).

généralement parlant que la nature humaine souffre lorsque quelqu'un de ces sens est altéré ou anéanti et dire en même temps de tous les sens ce qu'on dit de la vûe : *Qui dat videre, dat vivere* : c'est-à-dire Madame celui fait voir, fait vivre.

Voilà à quoi je rapporte la douleur. Le toucher ne souffre-t-il pas dès qu'on approche un corps brûlant, ou qu'il reçoit les impressions d'un froid vif ; la vûe ne souffre-t-elle pas de voir un précipice ou un objet pitoyable; l'ouie quand on entend un raclement aigre de quelques matière métallique ; le goût lorsqu'il est frappé d'amertume et l'odorat à l'approche de mauvaises odeurs ?

Les cinq sens mineurs ne souffrant-t-ils pas dans leur altération ou dans leur anéantissement, de même que les précédens ? on peut dire que si l'homme étoit insensible, il ne seroit que végéter de même que les plantes, il n'auroit ni bravoure, ni fermeté de courage, puisqu'étant insensible on pourroit le mutiler sans conséquence, comme un arbre que dont on retranche les branches ; il ne manqueroit plus pour en faire un automate, que de lui supprimer l'entendement et l'imagination.

Peut-être que si nos sens eussent plus multipliés ; ils eussent été moins parfaits et comme ils sont intimement liés avec notre entendement et notre imagination, l'homme ne pourroit être heureux sans cet accord.

Tout ce cela se tend, se semble à prouver que l'homme ne tient à la vie que par le sentiment de douleur qui est attaché à sa perte, puisque la mort ne lui est affreuse, malgré toute sa fermeté, que par le sentiment de douleur. Privé de ce sentiment, il attenteroit à sa vie sans s'en apercevoir ; une chûte, un coup, un autre accident, quoique mortel, ne se faisant point sentir, ne toucheroient ni l'objet, ni les assistans : pour lors les pleurs et les cris seroient supprimés dans les funérailles, car se sont des sentiments de douleur. Comme l'homme se flatte toujours d'un bonheur suprême dans l'espoir d'un avenir, il quiterroit sans regret le séjour de ce monde, puisque les passions en seroient bannies, d'autant plus qu'elles naissent de l'accord de nos sens ; ainsi la nature s'anéantiroit : mais un Etre infiniment sage, dont on ne peut trop respecter les secrets, y a pourvû, en attachant la douleur à tous nos organes.

Voilà, Madame, mon sentiment sur le principe de la douleur. Si vous permettez que ma Lettre devienne publique quelque foible[4] qu'elle soit, ce sera une occasion pour vous d'être éclairée par des gens plus habiles et pour moi de changer volontiers d'opinion, si la leur est mieux fondée. J'ai l'honneur d'être etc… ».

Signé MOPILLIER.

(Le texte situé aux pages 427 à 431 de l'ouvrage cité ci-dessus a été recopié tel quel).

Daniel RICHARD-MAUPILLIER

[4] Lire faible

Lettre de M. MOPILLIER -

- Lettre à Messieurs les directeurs de la Compagnie des Indes, par M. Mopillier l'aîné, autrefois Chirurgien des Hôpitaux du Roy ; ancien Chirurgien-Major de la Compagnies des Indes et Chirurgien juré, reçû à Paris et demeurant à Angers :

« Messieurs, un grand nombre d'Officiers et de Matelots qui ont servi dernièrement et qui servent actuellement la Compagnie, m'ont assûré que le scorbut et la dyssenterie ravageoient pour l'ordinaire les équipages ; qu'on ne s'est point apperçu qu'il y eût eu aucune diminution dans leurs symptômes ; qu'au contraire ces dernières Campagnes qui ont été un peu plus longues et dont les équipages ont souffert, soit par les aliments, soit par les fatigues, en ont été très-mal traités et qu'il en est beaucoup morts de ces maladies. C'est ce qui fait que je prends la liberté, Messieurs, de vous remettre sous les yeux le projet que je vous adressai, il y a plus de trois ans, après y avoir fait quelques changemens, afin d'en tirer le parti le plus convenable qu'il vous plaira, relativement aux intérêts de la Compagnie ».

P R O J E T

Messieurs, la désolation que cause le scorbut et les dyssenteries dans les Vaisseaux de la Compagnie des Indes et dont j'ai été témoin m'a touché de compassion et a sçu fixer toutes mes attentions pour combattre ces deux fléaux de la mer, car qui est-ce qui ne tremblera pas d'horreur, en voyant ce que j'ai vû, étant à l'Isle Maurice dans la grande mer des Indes, en 1734, dans le Vaisseau le Comte de Maurepas ? L'Atalande y arriva venant de France ; il avoit perdu plus des trois quarts de son équipage, tous péris scorbutiques et dyssenteriques, dans quatre mois de trajet et il restoit plus que quinze à dix-huit hommes de tout l'équipage, dont 9 ou 10 furent descendus à terre, pourris de scorbut ou consumés de dyssenterie et ressemblans plutôt à des simulacres qu'à des hommes, dont la moitié péri peu de tems après . N'ai-je pas vû la même calamité aux côtes d'Afrique et en Asie ?

Après un spectacle si effrayant, qui est-ce qui n'appréhendera pas la mer ? Je puis dire que c'est le principal motif qui m'a fait abandonner la navigation, ne connoissant point les spécifiques à ces dangereuses maladies. Il est vrai que l'Etat-Major y est rarement sujet, quoiqu'il n'en soit pas exempt, parce qu'on est quelquefois obligé d'y manger des viandes salées , du biscuit vermoulu et de boire des eaux corrompues et putréfiées, alimens ordinaires des pauvres matelots et soldats ; mais l'humanité veut qu'on préfère le tout à la patrie.

Puisque les besoins de la société et l'ambition, exposent continuellement les hommes à parcourir les mers, soit pour contenter la sensualité des uns ou le luxe des autres, il est d'une conséquence infinie de les garantir des maladies, presque toujours mortelles, qui regnent sur cet élement, puisqu'on ne peut les préserver des ouragans et des naufrages, malheureusement trop fréquens et par lesquels néanmoins il périt infiniment moins d'hommes, que par les maladies dont j'ai précedemment parlé. Au moins la philantropie nous engage-t-elle à chercher les moyens de la soulager.

Par toutes ces considérations j'ai cherché les causes du scorbut dans les diverses substances qui nous servent d'alimens ; les viandes salées, les eaux putréfiées, le biscuit vermoulu et le repos m'ont paru en être la cause la plus prochaine.

J'ai considéré les causes du scorbut sous trois tems. Dans le premier tems, le sel par ses pointes irritantes, étant porté dans le sang par les loix de la circulation, picotte les membranes des vaisseaux, les crispe et les racornit et retrécissant ainsi leur diamètre, le sang se trouve gêné à parcourir les différentes routes de sa destination, d'où s'en suivent les engorgemens, les congestions, etc… Le sel de même racornit les liqueurs qui entrent dans la composition du corps humain, les durcit et les rend imméables, par conséquent impropres aux différentes secrétions qui tiennent l'équilibre dans l'économie animale. L'équilibre étant rompu, il s'ensuit mille accidens fâcheux, les lassitudes, les maux de tête, l'oppression de poitrine, le gonflement des gencives, l'innapetence, etc…

Dans le second tems, les eaux putréfiées et le biscuit gâté, joint au repos, vicient les digestions, font séjourner les liqueurs dans les vaisseaux capillaires, les mettent en dissolution putride et quelques fois gangréneuse, qui se manifeste par des taches brunes tirant sur le violet, répandues sur la surface du corps, les ulcères des gencives, la lividité du teint, l'oppression vive, l'haleine forte, les maux d'estomach, les coliques, la tension douloureuse du ventre, les diarrhées, les tumeurs violettes aux genoux et aux jambes, etc…

Dans le troisième tems, les joues s'endurcissent, s'épaississent et deviennent squirreuses ; les dents sont dépouillées de leurs gencives et aussi mobiles que des touches de clavessin ; il se forme de petits ulcères purulens dans la bouche, qui y fournissent ne serosité âcre et corrosive, qui blesse la chylose : l'œsophage s'enflamme et s'enfle , les parties précordiales se resserrent, il y a saignement de nez, oppression violente, palpitation de cœur, faiblesses fréquentes ; souvent il survient de fortes tranchées , diarrhées, dyssenteries, tenesmes, hydropisie, etc… Lorsque plusieurs symptômes de ce dernier tems se trouvent réunis dans le même sujet, la mort suit de près.

Ayant reconnu le miasme contagieux du scorbut et sa cause prochaine et en le considérant comme une dissolution et putréfaction de toutes les humeurs du corps humain, j'ai trouvé dans une poudre antiputride de ma composition le remède à cette fatale maladie, dont ou pourra préserver les équipages, sans qu'ils s'en apperçoivent , tant par le biscuit, que par les viandes et les boissons qu'elle empêchera de se gâter et qu'elle peut préserver de corruption pendant plusieurs années.

On peut par ce moyen garantir du scorbut toutes personnes qui ne sont point infectées de ce vice et même guérir ceux qui ne sont qu'au second tems de la maladie et cela sans dégoût, ni d'autre dérangement de santé, en y joignant de bons alimens et un exercice convenable aux forces des malades.

Je puis prendre une pipe d'eau douce anti-scorbutique[5], en y mettant cinq onces, cinq gros et dix grains de ma poudre, ce qui montera à six grains et demi par pinte et sur le pied de huit livres la livre, je puis rendre cent pipes d'eau douce anti-scorbutiques pour 263 livres 5 sous. L'eau sera teinte d'une légère couleur cerifiée et n'aura aucun mauvais goût. Le biscuit doit aussi être pétri avec de l'eau anti-scorbutique, qui lui tiendra lieu de sel. Les chairs seront préparées de la manière suivante. Pour un baril de deux cents livres, on fera fondre une livre et demie de sel marin, avec autant de poudre anti-scorbutique que dans huit pintes d'eau douce, dont on arrosera et humectera les chairs pour les conserver exactement arrangées et fermées ; par cette quantité il entrera soixante-dix-sept grains et demi de sel marin et autant de poudre anti-scorbutique par livre de chair, qui seront suffisans pour la conservation ; par ce moyen elles garderont presque leur couleur naturelle et ne seront pas amères, comme celle qui sont simplement pénétrées par le sel marin.

Il est difficile de pouvoir se persuader les avantages qu'on pourra retirer de cette découverte, qui étant mise en pratique avec les attentions requises, pourra tous les ans ménager à la Compagnie peut-être plus de quatre-vingt mille livres par les consommations d'alimens, médicaments, services etc… que cette maladie cause et faire cesse la crainte qu'elle inspire pour la navigation.

Il manqueroit encore quelque chose à mon projet, si j'obmettois le spécifique remède aux diarrhées, lienteries, dyssenteries etc… dont je suis possesseur et qui sont si fréquentes en mer, qu'elles désolent quelquefois presque autant que le scorbut.

Ce remède est un opiat anti-dyssenterique, qui renferme toutes les qualités requises pour faire un des meilleurs spécifiques qu'il y ait. 1) Il est incorruptible ; 2) il n'a ni odeur, ni saveur désagréable ; 3) il se prend comme il est, ou si on l'aime mieux, dans toutes sortes de compottes, gelées, conserves, potages, pain d'autel, etc… Il est en petit volume et se donne en petite quantité. Il m'est arrivé plusieurs fois de guérir des dyssenteriques d'une année avec dix-huit grains de cet opiat à deux fois, sans aucun incident ; je n'en ai jamais donné plus de trente grains à trois ou quatre fois dans les dyssenteries les plus rebelles. J'ai traité des malades qui avoient plusieurs fois usé du sima-rouba, de l'hypecacuana, de la rhubarbe torréfiée et de tous les astringens mis en usage dans ces maladies, sans avoir reçu aucun soulagement et je les ai guéris en peu de jours avec mon opiat.

Autre avantage de l'opiat anti-dyssenterique ; outre sa commodité pour le prendre et les autres qualités citées ci-dessus c'est que le vendant 114 livres 4 sous la livre, qui paroît en gros un prix considérable, cependant sur ce pied un grain ne revient qu'à un liard : par ce moyen un dyssenterique peut-être radicalement guéri pour cinq ou six sols et peut-être pour moins.

Il n'y point de Colonie et Comptoir de la Compagnie, où il ne dût y avoir une petite provision de ce spécifique, non plus que de Navire de cent hommes qu'il n'y en eût au moins un quarteron.

Il faut cependant observer une chose, qui est, que je ne promets point de guérison dans une diarrhée ou flux dysenterique, qui accompagne une fièvre de consomption ou d'éthysie confirmée, non plus que celles qui arrivent dans le troisième temps du scorbut, quoiqu'on puisse le tenter sans danger, ayant d'autre part égard aux forces du malade.

Il semblera peut-être aux Lecteurs que je répands du merveilleux sur les qualités spécifiques de mes remédes ; mais j'espère que l'expérience les convaincra en peu de ce que j'avance. Je ne prétends cependant pas faire croire que je fais des miracles; ils ne sont dûs qu'à la Nature et à la Religion et le Public, accoûtumé à être trompé par ce qui s'appelle Marchands de Drogues, pourra me confondre avec ces Charlatans qui infectent le Royaume ; mais s'il y a des hommes qui déshonorent les Sciences et les Arts, il s'en trouve qui les enrichissent et les décorent.

A Angers, ce premier octobre 1749.

---

[5] On peut mettre la même dose de la poudre anti-putride qu'on met sur une pipe d'eau, sur une pipe de vin qui commence à pousser, car le poux du vin n'est autre chose qu'une décomposition putride de ses principes élémentaires.

(Mercure de France de 1749, pages 83 à 92, texte recopié tel quel)

Daniel RICHARD-MAUPILLIER

- OÙ IL EST ENCORE QUESTION DE MOPILLIER, LE CHIRURGIEN…-

Communication faite par l'Académie Royale de Médecine, par le docteur Souberbielle sur l'invention de la taille bilatérale.

Section de chirurgie – Séance du 28 mars 1829.
(Extrait du journal général de médecine, numéro de juin 1828).

Messieurs,

Il y a quatre ans, dans une de vos séances, M. Dupuytran fit lecture d'un mémoire dans lequel il annonçait la découverte qu'il avait faite de la taille bilatérale, d'après les inductions qui lui avaient été fournies par la lecture de Celse. M. Béclard réclama la priorité, comme ayant fait cette découverte en 1813 ; ensuite M. Delpech, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, revendiqua cette priorité dans un article inséré dans la *Revue médicale*, dans lequel il est dit : « *Qu'il y avait plus de quinze ans qu'il avait démontré cette méthode à ses nombreux élèves de Paris, et qu'il continuait de le faire dans sa clinique depuis onze ans qu'il professait à Montpellier ; que sa pratique ne lui avait pas encore fourni de l'exécuter sur le vivant ; mais que, quoiqu'il procédât d'une manière différente de celle de M. Dupuytran, il n'en s'en trouvait pas moins heureux de pourvoir contribuer, avec son illustre confrère, à la découverte d'une taille qui, dans le cas de grosses pierres, pourrait délivrer le malade sans recourir à la trop dangereuse taille hypogastrique ».*

Il est bien à regretter, pour les progrès de l'art et le soulagement de l'humanité, de voir deux praticiens d'une aussi grande réputation, chargés de l'enseignement et d'art de guérir dans les deux plus grands hôpitaux du royaume, rejeter de leur pratique la taille suspubienne, malgré les avantages qu'offre cette méthode sur toutes les autres manières d'opérer, avantages confirmés par de nombreux et de constans succès. Sans doute, s'ils avaient réfléchi à ce que dit le savant Sabatier dans la médecine opératoire sur la bonté de la méthode su haut appareil du frère Côme, ils n'auraient pas tenu ce langage.

Au moment où s'imprimait l'article de M. Delpech sur la priorité de cette découverte, il parut un bulletin de la Société médicale d'Emulation contenant un extrait de la thèse de M. Morland de Dijon, présentée et soutenue en 1805 à la Faculté de médecine de Paris, où l'on rapporte aux recherches de MM. Chaussier et Ribes la découverte de la taille bilatérale.

Je viens, Messieurs, vous faire connaître à qui appartient cette priorité, et cette fois, j'ose l'espérer, elle ne sera pas contestée. Cette priorité appartient à Ledran, qui, dans un ouvrage intitulé :*Suite du parallèle des différentes manières de faire l'extraction de la pierre*, présenté à l'Académie et imprimé en 1756, décrit de la manière la plus précise la taille bilatérale, qu'il nomme *taille latérale double ;* l'Académie donna à MM. Morand et Bassuel pour examiner cet ouvrage, et sur leur rapport, Ledran fut autorisé à prendre le titre d'académicien.

Dans cet ouvrage, pages 27, 69, 74 et 76 Ledran conseille, comme il le pratiquait lui-même, de faire la double taille latérale toutes les fois qu'on aura à faire l'extraction d'une grosse pierre, comme étant le seul moyen de prévenir le grand déchirement et la grande contusion auxquelles l'inflammation et l'infiltration du tissu cellulaire peuvent succéder.

Cette double section de la prostate, que l'on présente de nouveau sous la dénomination plus convenable de *taille bilatérale*, fut critiquée dans un article inséré dans le Mercure des mois d'août et septembre 1762, ayant pour titre : Observation d'un chirurgien de province sur la taille appelée méthode de Raw, etc… par **Mopillier.** Ce chirurgien prend la défense du lithotome caché du frère Come, attaqua par Ledran, et à l'occasion de la taille il dit : « *Cette double taille latérale, qui consiste à isoler entre deux incisions à gauche puis à droite le verru montanum où aboutissent les canaux excréteurs de la semence, et que l'extraction de la pierre achèverait indubitablement de séparer totalement du reste de la prostate, s'il ne l'avait pas été d'abord par cette double incision ».* Cette prévision de **Mopillier,** qui écrivait en 1762, a été confirmée par l'expérience, puisque sur un malade opéré par cette méthode, on a vu le déchirement de la prostate et même de la vessie et du rectum ; et dans un cas plus récent rapporté par la *Lancette française,* numéros 9 et 13, dans laquelle l'habilité de l'opérateur ne saurait être mise en doute, il a fallu, après avoir pratiqué d'abord la taille recto-vésicale, puis la taille bilatérale, il a fallu, dis-je, recouvrir à la taille du frère Jacques, pour parvenir à l'extraction de la pierre que n'avait pu procureur les deux premières opérations, et qui aurait donné la même résultat si elle eût été pratique tout d'abord, comme l'expérience l'a tant de fois prouvé. Si l'on eût procédé par le haut appareil, comme l'indiquait le volume de la pierre, l'extraction en aurait été facile, et aurait pu espérer sauver le malade.

Il est à remarquer que le lithotome caché, à deux lames, n'appartient pas plus à M. Dupuytren que la découverte de la taille bilatérale, puisque Louis, secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de Chirurgie, le mettait en usage. Leblanc d'Orléans lui reprochait même les mauvais résultats qu'il en retirait de l'opération de la taille sur la femme. Chaussier, dans sa Table synoptique de la Lithotomie et de la Lithomilie, dit que cet instrument à deux lames est indiqué par Tagaut, Franco et Fleurant.

M. Lisfrancs prend la parole sur cette lecture et dit que M. Dupuytren ne s'est point attribué l'invention de la taille bilatérale ; que lorsqu'il fit à l'Académie la communication de son procédé, il dit qu'il lui était souvent arrivé dans les sciences, de se croire inventeur lorsqu'il n'était qu'imitateur ; qu'il est vrai qu'il n'a pas cité Ledran, mais qu'il a cité la thèse que M. Chaussier a fait soutenir sur la méthode de Celse en 1805[6].

Peut-on donner une preuve plus positive pour démontrer que M. Dupuytren se croyait auteur de ce procédé, que les propres paroles qu'on lui fait dire pour s'en défendre ?

Par le langage de M. Delpech, on voit qu'il réclame contre M. Dupuytren l'honneur de cette découverte.

Béclard l'avait réclamée avant lui dans le sein même de l'Académie ; et Chaussier, dans sa Table synoptique de la Lithotomie et de la Lithomilie, dit positivement qu'il est l'auteur de cette découverte. Dans toute cette discussion, il n'a point question de Ledran ; je suis le premier qu'il l'ai cité, et cependant c'est à lui qu'est due la découverte de ce procédé opératoire, jusqu'à ce que M. Ribes, qui le lui a contesté, ait fait connaître à qui elle appartenait réellement. Voilà ce que j'aurai répondu à M. Lisfranc, s'il m'eût été possible de parler dans le sein de l'Académie. (Note de Monsieur Souberbielle).

(Académie Royale de médecine – Section de chirurgie de juin 1828, pages 3 à 6).

Avis :

- Pièces concernant la taille, par Claude-Nicolas le Cat. Premier recueil qui traite principalement de cette opération pratiquée sur les femmes ; des avantages de la dilation ménagée ; du danger éminent des grandes incisions au corps de la vessie ; de l'abus des canulles et autres points importans, discutées par des pièces polémiques contradictoires (A Rouen chez Dusmenil, 1749, in-8°)

- Second recueil, qui contient la description de plusieurs Lithotomes composés ; celle d'une tenette[7] à briser la pierre ; celles des situations des divers pierreux dans l'opération de la taille, leurs avantages et leurs inconvéniens, discutés par des critiques réciproques, où se trouve la réponse aux derniers écrits de l'anonyme, Auteur du recueil in-12°, des pièces importantes sur l'opération de la taille, faite avec le Lithotome cachés. (A Rouen, chez Dumesniel 1752 in-8°).

- Troisième recueil, contenant cinq Lettres en réponse au second tome du recueil de frère Côme, avec une sixième Lettre sous le titre de Remarques sur quelques endroits des journaux, concernant l'opération de la taille. (A Rouen chez Dumensnil 1753 in-8°).

Ces trois recueils qui n'avoient pas été mis en vente, quoiqu'imprimés depuis très-long-tems, se trouvent actuellement à Paris, chez Didot le jeune.

(Journal des Sçavans de 1752, page 697).

Daniel RICHARD-MAUPILLIER

---

[6] Lors de ma communication à l'Académie, M. Lisfranc répondit : « *que M. Dupuytren ne s'attribuait point l'invention de la taille bilatérale, et qu'il se rappelait très bien que, dans le Mémoire qu'il avait lu à l'Académie à ce sujet, il y disait textuellement : IL M'EST ARRIVE DANS CETTE CIRCONSTANCE CE QUI ARRIVE SOUVENT DANS LES SCIENCES. J AI CRU NOUVELLES DES IDEES QUI NE L ETAIENT PAS.*

[7] Tenette : Pince servant à saisir un calcul dans la vessie

Les mots (croisés) des mau (pilier, pillier, pilé, piler, pilet, pillé)

de Claude Maupillier

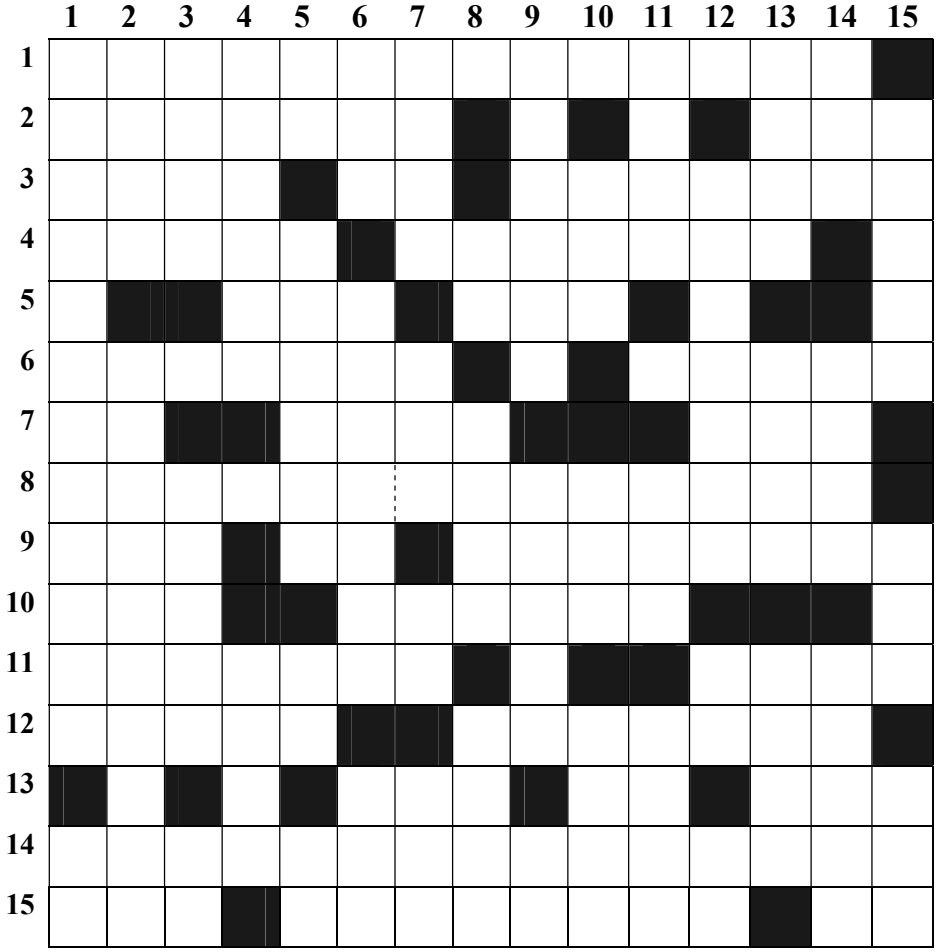

Horizontalement :

1 Par intérêt, ils manquent aux devoirs de leur charge. **2** Ruse – Agence de renseignement retourné. **3** Roulées – Zinc - Orné. **4** Osé - Pris. **5** Possèdent – Partie de la charrue. **6** Battre – Il a signé à la radio. **7** Deux de crème – Entendre – A l'œil. **8** Un des métiers des Maupilié au XVII° siècle. **9** Légumineuse – Article espagnol – Va au taureau. **10** Ville de Serbie - Attachâmes. **11** Peut entrer dans votre jardin – Sur la tête du cerf. **12** Volume – Petit meuble. **13** Accompagne un beau match – Murmure - Bête. **14** Mouvements de gymnastique. **15** Résine fétide – Agression - Liaison.

Verticalement :

1 Se font souvent à la source – Soleil du Nil. **2** Mouvement d'oiseaux - Grincheux. **3** Dupées – Née – Pour tirer droit. **4** Partie de complet - Insista. **5** Début armée – Remettez-nous ça ! – Fin de participe passé. **6** La mangano l'a trouvé amer – Pour servir le poisson – Ville roumaine. **7** Célèbre pour ses lentilles – A l'envers, dans le pain – Fin d'infinitif - Pieu. **8** Deux pour tous – Tiens, en voilà ! - Place. **9** Barbes de céréales – Termine une voiture – Deux points opposés. **10** Vieux parti – Longue histoire – Rémunération sur l'océan. **11** Région pétrolifère russe – Collège - Tempêta. **12** Lût attentivement – Fin d'infinitif - Conjonction. **13** Oiseau – Capitale arabe – Paysan étranger. **14** Argile – Onomatopée –

Inflammation. **15** Pas besoin d'ascenseur pour aller à cet étage – Trait lumineux - Cardinal**.**

Solutions page 5

Les MAUPILÉ de Mayenne-Fougères dans la presse

Olivier MAUPILÉ, notre généalogiste de Mayenne-Fougères, ses frères, Patrick et Laurent et sa nièce Aurélie ainsi que son cousin Rémi au travers de leurs activités et passions. (pages 20,21,22).

127 joueurs au concours de palets des Bleuets Pertrais

Le bureau des Bleuets Palets Pertrais : Patrick Maupilé (président), Gilles Béasse (vice-président), Olivier Maupilé (secrétaire), Gilbert Bourny (trésorier), Henri Feuvrier, Francis Planchenault, Michel Goupil, Hardy Bernard et Pierrick Legros, les membres.

Le dimanche 17 novembre, salle des sports, Fontaine Guy, 127 joueurs participaient au concours de palets des Bleuets-Palets-Pertrais qui viennent de remanier leur bureau. Cette journée était divisée en deux parties : le matin, 35 joueurs se sont confrontés en individuel et, l'après-midi a vu s'affronter 46 équipes.

« En 2014, nous organiserons trois concours dont un, comptant pour championnat, le 25 mai à l'hippodrome de La Chaussée », informe, le bureau. **« Toute personne qui souhaite nous rejoindre est la bienvenue. L'adhésion pour l'année est de 8 €»,** invite-t-il. Prochain concours, le 19 janvier.

Résultats en individuel

En 4/12, Mickaël Monnerie (Saint-M'Hervé) gagne contre Dominique Tondoux (Pocé-les-Bois) ; en 3/12, Olivier Beucher de Saint-Pierre-la-Cour (53) gagne contre Didier Viel de Cornillé ; en 2/12, Anthony Legendre de L'Huisserie (53) gagne contre Jérémy Albert.

Résultats par équipe

En 4/12, Patrice Beucher (Taillis) et Jean-François Chassée (Servon-sur-Vilaine) gagnent contre Dominique Tondoux (Pocé-les-Bois) et Maurice Jannier de Launay-Villiers (53) ; en 3/12, Pascal Denis (Rannée) et Joël Jeannier (Saint-Germain-du-Pinel) gagnent contre Mickaël Monnerie (Saint-M'Hervé) et David Jouault (Bréal-sous-Vitré) ; en 2/12, Loïc et Nicolas Tijeot (Pont Péan) gagnent contre Anthony Legendre et Louis Thomine de Laval (53)

Skaven, drôle de bière musicale née à Fougères

Pour se faire connaître, Skaven, groupe de musique bretonne du pays de Fougères, a lancé une bière à son nom. Sans trop de prétention au départ, mais aujourd'hui, les clients en redemandent..

Un porte-clés ? Passé de mode. Un t-shirt ? Les gens en ont déjà plein les armoires. Pourquoi pas... une bière ? C'est Christian Le Marcou, le batteur de Skaven, qui a percuté le premier. Quoi de mieux qu'une petite mousse pour promouvoir Skaven, son groupe de musique celtique ? « **Dans les pays anglo-saxons, beaucoup de formations ont une boisson à leur nom, mais pas en France. On se disait que « Skaven », ça sonnait bien pour une bière**... » détaille ce dernier.

Christian Le Marcou, Laurent Maupilé, Vincent Bouvet et Ludovic Bréhier se sont rencontrés au sein du bagad Raoul II, à Fougères. Depuis quatre ans, ils écument les cafés-concerts de Haute-Bretagne, à raison d'une vingtaine de dates par an. Ils y enchaînent an-dro, ridées, reprises de Tri Yann, de The Pogues... Un répertoire peaufiné tous les jeudis soirs, au local de répétition à Beaucé, près de Fougères.

Biberonnés au trad'breton, ces quatre « **potes** » ne disent jamais non à une bonne pression. Alors le jour où Christian Le Marcou a eu cette idée pétillante, ils ont tous dit oui et levé leur verre.

Naturelle

La Skaven a un bon goût de céréales. Ne vous fiez pas à ses reflets fauves : il s'agit d'une blonde. Légère (4,8 %), mais qui a son caractère. « **Comme autrefois, elle n'est faite qu'avec des produits bio ou des levures naturelles** », précise Christian Le Marcou. Imaginé par les musiciens, le brassin a été élaboré par une brasserie costarmoricaine, avec qui les musiciens travaillent toujours aujourd'hui. Sur la bouteille, une étiquette qui lève le voile sur sa drôle d'histoire : on y voit une hermine, bien sûr, et une souris musicienne (« Skaven » veut dire « rongeur » en vieux breton).

Des emplois ?

Pour travailler avec la brasserie, les musiciens ont dû créer leur SARL. D'une première livraison de mille bouteilles, la production annuelle est passée à une cinquantaine d'hectolitres. Les clients en redemandent ! « **Ça plaît au-delà de nos espérances** » révèlent ces chefs d'entreprise malgré eux, qui s'improvisent tour à tour livreurs, secrétaires ou commerciaux.

Outre les particuliers, la bière est référencée dans de nombreux magasins bios ou chez des cavistes. Et bien sûr, « **la seule bière du pays de Fougères** » se déguste aussi dans quelques bars. Surtout en Ille-et-Vilaine pour le moment, même si le groupe n'exclut pas d'augmenter la production. « **On veut aller de l'avant, et pourquoi pas, créer des emplois ?** », imagine le batteur. Il se murmure aussi que la Skaven aura un jour une petite sœur. Rousse ou brune, ce sera la surprise.

Le conseil municipal lance la révision du plan d'urbanisme

Par délibération en date du 21 octobre, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) portant sur la réduction d'un espace boisé classé (EBC) en validant les modalités de concertation avec le public. Ceci, dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation d'une partie d'un secteur 2AU.

« **Lors de la conception et réalisation du lotissement, La Grotte 1, il avait été réservé à l'Est de l'opération, un accès pour desservir la zone 2AU. Il s'avère que, cet accès permettant la liaison entre les deux opérations est situé sur un EBC au PLU** », rappelle Bernard Guais, le maire.

C'est pourquoi, « **afin de permettre l'accueil de populations nouvelles et limiter l'étalement urbain en ouvrant à l'urbanisation un secteur en extension de l'urbanisation existante, en cœur de bourg et ainsi rationaliser les coûts en équipements** ».

Dans l'attente de l'enquête publique dont les dates seront fixées conjointement avec le commissaire enquêteur et son suppléant nommés par le Tribunal Administratif, les éléments graphiques sont consultables en mairie. Un registre est également à disposition du public afin d'y noter ses observations. Et, le maire tiendra, de 10 h à 12 h, une permanence le samedi 23 novembre.

Réforme des rythmes scolaires

Statuant sur le rapport de l'enquête réalisée par l'école Sainte Jeanne-d'Arc auprès des familles ainsi que des souhaits de l'équipe enseignante pour le bien-être de l'enfant, le maire souligne : **« S'il y a mise en place des rythmes scolaires, ceci engendrait un coût financier de l'ordre de 20 000 € à la commune qui serait contrainte d'augmenter les impôts de 13 %. »**

Toutefois, étant donné les difficultés qui se posent notamment financières, **« la mise en place d'une entraide avec les communes de Saint-Germain-du-Pînel, Torcé, Vergéal, Gennes-sur-Seiche, Le Pertre, Étrelles, Domalain, Mondevert et Bréal-sous-Vitré »**, a-t-on appris au cours de ce conseil municipal.

Dans l'immédiat, une prochaine réunion avec l'APEL, l'OGEC, la mairie de Saint-Germain-du-Pinel est fixée pour le mardi 12 novembre afin d'étudier un éventuel regroupement des élèves vers un centre de loisirs. Quoi qu'il en soit, les élus ont décidé **« de poursuivre les réunions de travail sans se précipiter car le coût financier engendré ne pourra pas être supporté par la commune ».**

LECOUSSE

Photographie Succès de l'exposition

La photo d'Aurélie a séduit le public

Les quatre photographes entourés de l'équipe de la commission Culture animation.

La première exposition photos de Lécousse s'est terminée dimanche soir. Quatre cents visiteurs ont pu apprécier tout au long de la semaine la qualité et la beauté des 80 clichés d'amateurs lécoussois.

Pour mettre un peu de piquant dans cette exposition, chaque visiteur était invité à voter pour sa photo coup de cœur. Le dépouillement a été effectué en fin de journée.

La photo de la jeune Aurélie Maupilé a récolté le plus de voix et a été récompensée d'un presse papier offert par la commune. Tout juste derrière arrivent les photos de François Bazire, Jean Bazin et Jean-Camille Rivet, ex aequo.

« C'est vraiment une très grande satisfaction de voir l'intérêt que portent les habitants aux expositions qui se déroulent à l'Espace Irène Frain, c'est très encourageant pour l'avenir » commente l'adjointe Mylène Le Berrigaud, avant de remercier tous les participants.

Article CHRONIQUE REPUBLICAINE

Jeudi 21 novembre 2013

Actualité commerciale

Contrôle Technique Automobile

LES ÉPOUX MAUPILÉ REPRENNENT DEKRA

Le centre de contrôle technique automobile Dekra, rue Pasteur à Fougères, vient d'être repris par Jocelyne et Rémi Maupilé, assistés de leur contrôleur, Olivier.
Mécanicien pendant vingt-trois ans au garage Guinebault de la Chapelle-Janson, Rémi s'est ensuite installé comme garagiste pendant deux ans avant de se lancer dans le contrôle technique en 1999. C'est fort de cette solide expérience qu'il reprend aujourd'hui le centre DEKRA de Fougères au sein duquel il conseille également ses clients sur la sécurité de leur voiture. Il contrôle les véhicules de collection et délivre l'agrément pour les véhicules gaz.
La contre-visite est réalisée gratuitement et un parking pouvant accueillir une dizaine de places, est mis à la disposition des clients à l'intérieur du centre.

▲ Dekra, 10 rue Pasteur à Fougères. Tel 02 99 17 01 07. Ouvert du mardi matin au samedi midi.

LE COIN DU LECTEUR

"**FLAUBERT**" de Michel Winock (Gallimard)

Pourquoi vous parler de cet écrivain, alors qu'il n'a aucun rapport avec notre famille ? Parce que je l'ai toujours considéré comme un de nos plus grands auteurs, éblouissant et exaspérant à la fois, pourfendeur des bourgeois, la haine de sa vie (« *j'appelle bourgeois quiconque pense bassement* ») –cependant sa maîtresse, Louise Cottet, est interdite du Croisset pendant un certain temps « *c'est impossible. Tout le pays le saurait le lendemain. Ce serait d'odieuses histoires à n'en plus finir* » : pour le pourfendeur de la bourgeoisie, c'est assez croquignolet !– Et pourtant, en politique, il n'est pas spécialement gauchiste : « *Ah ! comme je suis las de l'ignoble ouvrier, de l'inepte bourgeois, du stupide paysan et de l'odieux ecclésiastique*. »

En 1870 –et c'est là que je fais le lien, si ténu soit-il, avec les Maupilier : Jean Baptiste René, mon arrière-grand-père, fut fait prisonnier par les Prussiens au siège de Sedan, et, tout juste libéré en 1871 et de retour à Loge-Fougereuse, il fut renvoyé combattre la Commune à Versailles !– il éprouve une haine sanglante contre l'occupation

prussienne et, quand la Commune éclate, il est contre bien sûr ! Mais à tout prendre, il les « *juge* (les communards) *moins haïssables que les casques à pointes tolérés par les bourgeois* ». « *je suis exaspéré contre la droite,* écrit-il en janvier 1873*, à me demander si les communards n'avaient pas raison de brûler Paris car les fous furieux sont moins abominables que les idiots* ».

Je laisserai le dernier mot à sa grande amie Georges Sand : « *Il est brusque, violent, mais infiniment bon*. »

Et pour tous ceux qui aiment l'**H**istoire, et je sais qu'ils sont nombreux dans notre Association, voici :

"**Compagnie K**" de William March (Gallmeister)

Le 100ème anniversaire de la Grande Guerre démarre par un coup d'éclat, la publication –81 ans plus tard puisqu'édité aux Etats-Unis en 1933 !!!– de ce roman écrit par un ancien de l'US Marine Corps ; au lieu d'écrire un long récit, William March a eu l'idée de faire parler chacun son tour, les 113 soldats qui composent cette fameuse compagnie.
March, sans grandiloquence, met la guerre à nu. C'est écrit en 1933 ; évidemment, « Ça » ne recommencera jamais !

Claude MAUPILLIER

Au fil des jours

- En ces temps où le mensonge, tant politique que médiatique, est porté au pinacle, ces quelques mots du grand Clémenceau : « ***On ne ment jamais tant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse.*** » !

- Dans l'indifférence générale, **Denys de la Patellière** vient de nous quitter ; ses films (*Taxi pour Tobrouk, Le bateau d'Emilie, Les Grandes Familles,…*) eurent le malheur de sortir à une époque où *Les Cahiers du Cinéma* et la Nouvelle vague imposaient leur diktat ; c'étaient des classiques, servis par les dialogues de Michel Audiard, des grands acteurs (Lino Ventura, Aznavour, Annie Girardot, Gabin, Brasseur) et adaptés de Simenon ou de Druon. Son cinéma avait osé représenter la grande bourgeoisie et même la lutte des classes ! ; loin des canons de l'avant-garde, c'était un cinéma subversif : dans *Les Grandes Familles*, Gabin et Brasseur s'affrontent à la bourse, provoquant la mort par goût de l'argent et de la puissance. Lui-même issu d'une grande famille (véritable descendant d'un fameux chef vendéen) il n'avait pas accepté la trahison de 1940 ; il ne se prétendait pas visionnaire, il faisait seulement du cinéma.

Claude MAUPILLIER

COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Maupilier
2 rue du Docteur Roux
91 430 Vauhallan
01.69.41.13.73

Jean-François Trouvé
15 rue Jean Ferrandi
75006 PARIS
06 09 18 48 49

Frédéric Richard-Maupillier
3 avenue de Lattre Tassigny
57 000 Metz
03.87.55.22.80

Claude et Monique Maupillier
17 rue Jimbo
85 750 Angles
02 51 27 03 51
06.16.29.70.90

Constant Maupilet
La petite Chantellerie
53 220 Larchamp
02.43.05.66.25
06.87.68.04.47 (portable)

Michel Maupilet
5 rue Dugay-Trouin
35300 Fougères
02 99 99 60 75

Marie-Elisabeth Pigeyre
La Méridienne Parc des Jars
La Grière
85 360 La Tranche sur Mer
02 51 30 34 56

Rémi Lecomte
L'Orbière
49 350 Saint Georges Sept Voies
02.41.57.95.75

Raymond Maupilé
93 avenue de Normandie
35 420 Louvigné du Désert
02.99.98.05.37

Jean-Yves Mainguet
2, place Clos des Carmes
86 000 Poitiers
05.49.46.30.09

Pierre-Marie et M.-Antoinette Dubois
17 rue Guillaume
37 800 Nouâtre
02.47.65.21.43

Anne Guillemet
1 rue du Château
79210 Mauzé sur le Mignon
09.53.20.95.41

Claude Maupilé
12 place du Petit Bourg
85500 LES HERBIERS
06 77 02 73 84

Isabelle Sourceau-Dautry
3 place Jean Dupé
49320 Brissac Quincé
02.41.74.00.94

RAPPEL

Chers adhérents, l'année 2014 arrive, pensez à votre cotisation.
Ceux qui auraient oublié de s'acquitter de leur cotisation 2013 peuvent toujours le faire dès maintenant par chèque bancaire à l'ordre de :

NOS TROIS BRANCHES

Auprès de notre trésorier **Claude MAUPILLIER**
Tél. : 02 51 27 03 51 ou 06 16 29 70 90
à l'adresse suivante :
Claude MAUPILLIER
17 rue Jimbo
85 750 Angles

Merci à vous de réparer cet oubli.

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Châtaigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées. »